



## ZONE DE DISTRIBUTION : CC2V VALLEE DE L'ECOLE VIDELLES

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.  
Ces résultats sont indépendants de la campagne exploratoire réalisée par l'ARS Île-de-France sur l'année 2024 sur de nouveaux composés, PFAS et métabolites de pesticides, dont les résultats sont accessibles sur le site [www.iledefrance.ars.sante.fr](http://www.iledefrance.ars.sante.fr).

### Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages :  
CAPT.VIDELLES 2 et VIDELLES 3,  
CAPT.COURANCES III. L'eau qui l'alimente est  
d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1  
commune (VIDELLES), soit 590 personnes. Le  
responsable des installations est : « COM  
COMMUNES DES DEUX VALLEES ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «  
VEOLIA » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle  
contamination des eaux par des bactéries pathogènes.  
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

#### NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets  
domestiques et industriels. Le maximum réglementaire  
est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 1,25 mg/L

Valeur maxi : 2,5 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de  
substances différentes. Le maximum réglementaire est  
0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés  
et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà  
de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau  
peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 525

Valeur maxi : 0 microgramme/L

#### FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le  
maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager  
un apport complémentaire en fluor, il convient de  
consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0,94 mg/L

Valeur maxi : 0,94 mg/L

#### SÉLÉNIUM

A

Bonne qualité

Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum  
réglementaire est 20 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 9

Valeur moyenne : 6 microgramme/L

Valeur maxi : 18 microgramme/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau  
exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil  
réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 23,7 °f

Valeur maxi : 23,8 °f

### Quelques conseils

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore,  
mettez l'eau dans un récipient  
ouvert quelques heures au frigo,  
sans excéder 24 heures.

#### PLOMB



Dans les habitats équipés de  
tuyauteries en plomb, ou après  
quelques jours d'absence, laissez  
couler l'eau quelques minutes avant  
de la boire.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du  
réseau d'eau froide. Elle se conserve  
au frais sans excéder 24 heures.

#### ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur,  
assurez-vous qu'il alimente  
uniquement le réseau d'eau chaude  
et entretenez-le régulièrement.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de  
l'eau de votre commune sur le site  
Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 23/06/2025

UDI 091000214

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.